



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

Les sections LDH de Toulouse et de Colomiers, la CIMADE Sud Ouest et RESF 31 vous prient de trouver, ci-joint, un courrier ouvert faisant suite aux décisions du Conseil Général de Haute Garonne d'abandonner les prises en charges des jeunes vulnérables relevant de la protection de l'enfance à leur 19<sup>e</sup> anniversaire et d'appliquer de manière abrupte et discriminatoire cette décision aux jeunes majeurs isolés étrangers au cœur de l'été.

Vous trouverez également, en annexe du courrier, deux extraits de documents relatifs à la protection des jeunes majeurs.

Nous vous demandons de revoir au plus vite les décisions prises au début de cette année et cet été et d'engager une réelle réflexion avec les partenaires concernés afin que la mission de protection de l'enfance et de la jeunesse soit préservée dans le département.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, l'expression de notre considération distinguée.

**Les sections de Toulouse et de Colomiers Ouest Toulousain de la Ligue des Droits de l'Homme  
La CIMADE Sud Ouest  
Le Réseau Éducation Sans Frontière 31**